
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 25 novembre 2015 à 8 h
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Denis Coderre, Maire
M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif

ABSENCES :

M. Richard Bergeron, Membre du comité exécutif
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

M^e Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances
M^e Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Alain Marcoux, Directeur général
M. Jacques A. Ulysse, Directeur général adjoint - Services institutionnels
M. Marc Blanchet, Directeur général adjoint - Développement
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
M. Francesco Miele, leader de la majorité
Mme Karine Boivin-Roy, conseillère associée
Mme Suzanne Décarie, conseillère associée
Mme Mary Deros, conseillère associée
M. Richard Guay, conseiller associé
Mme Elsie Lefebvre, conseillère associée
M. Jean-François Parenteau, conseiller associé
Mme Chantal Rossi, conseillère associée

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif

CE15 2123

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 25 novembre 2015, en y retirant les articles 12.001 à 12.003.

Adopté à l'unanimité.

CE15 2124

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'adopter le Plan d'adaptation aux changements climatiques de l'agglomération de Montréal 2015-2020.

Adopté à l'unanimité.

12.004 1155334003

CE15 2125

Il est

RÉSOLU :

1 - d'accorder à Équipements de Levage Novaquip inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat d'achat d'une plate-forme à levage hydraulique pour l'entretien et la réparation de véhicules lourds, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 140 844,38 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14479 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1156859002

CE15 2126

Il est

RÉSOLU :

1 - d'autoriser une dépense de 153 234,75 \$, taxes incluses, pour les travaux d'installation d'un système de captation des gaz à la source à la caserne de pompiers n° 78 située au 6815, chemin Côte St-Luc, dans la Ville de Côte St-Luc, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;

2 - d'accorder à Gaston Champoux (1973) inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 140 587,50 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5799;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1155350004

CE15 2127

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver un projet de convention par lequel Orangetango communication-marketing inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour un service d'accompagnement en communication-marketing pour les besoins du Service espace pour la vie, pour une somme maximale de 344 925 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14639 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1156756003

CE15 2128

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver un projet de convention par lequel le seul soumissionnaire, Optimum consultants, ce dernier ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour procéder au développement et à l'administration de tests d'évaluation de la condition physique des candidats pour l'emploi de pompier, pour d'une durée de 4 ans, aux prix unitaires de sa soumission, soit pour une somme maximale de 210 884,27 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public no 15-1448 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'imputer cette dépense à même le budget de la Direction de la dotation et de la gestion de la main d'œuvre, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1153521001

CE15 2129

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver, conformément à la procédure prévue à l'article 192 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal*, la description des lots 2 217 559, 2 212 170, 2 212 177, 2 212 226, 2 212 230, 2 212 231, 2 212 234, 2 212 265, 2 212 268, 2 212 271 et 2 212 283 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc Extension, dont la Ville entend devenir propriétaire;
- 2 - de donner instruction au greffier de publier les avis prévus à l'article 192 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal* et de transmettre par la suite ce dossier au Service des affaires juridiques afin de compléter la procédure d'acquisition et l'inscription au registre foncier.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1156896019

CE15 2130

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver, conformément à la procédure prévue à l'article 192 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal*, la description des lots 2 789 728, 2 789 730, 2 789 731, 2 789 765, 2 789 767, 2 789 774, 2 789 802, 2 789 810, 2 789 811, 2 789 812 et 2 789 813 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, dont la Ville entend devenir propriétaire;
- 2 - de donner instruction au greffier de publier les avis prévus à l'article 192 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal* et de transmettre par la suite ce dossier au Service des affaires juridiques afin de compléter la procédure d'acquisition et l'inscription au registre foncier.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1156896020

CE15 2131

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver, conformément à la procédure prévue à l'article 192 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal*, la description du lot 1 999 356 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement d'Ahuntsic–Cartierville, dont la Ville entend devenir propriétaire;
- 2 - de donner instruction au greffier de publier les avis prévus à l'article 192 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal* et de transmettre par la suite ce dossier au Service des affaires juridiques afin de compléter la procédure d'acquisition et l'inscription au registre foncier.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1156896023

CE15 2132

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver, conformément à la procédure prévue à l'article 192 de l'annexe C de *Charte de la Ville de Montréal*, la description des lots 2 789 667, 2 789 669, 2 789 670, 2 789 777, 2 789 778, 2 789 780, 2 789 781, 2 789 782, 2 789 791, 2 789 792 et 2 789 793 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, dont la Ville entend devenir propriétaire;
- 2 - de donner instruction au greffier de publier les avis prévus à l'article 192 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal* et de transmettre par la suite ce dossier au Service des affaires juridiques afin de compléter la procédure d'acquisition et l'inscription au registre foncier.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1156896025

CE15 2133

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver conformément à la procédure prévue à l'article 192 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal*, la description des lots 2 789 794, 2 789 795, 2 789 796, 2 955 134, 2 955 135 , 2 955 136, 2 955 271, 2 955 272, 2 955 273, 2 955 261, 2 955 262 et 2 955 263 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, dont la Ville entend devenir propriétaire;
- 2 - de donner instruction au greffier de publier les avis prévus à l'article 192 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal* et de transmettre par la suite ce dossier au Service des affaires juridiques afin de compléter la procédure d'acquisition et l'inscription au registre foncier.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1156896026

CE15 2134

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver conformément à la procédure prévue à l'article 192 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal*, la description des lots 3 015 367, 3 015 368, 3 015 407, 3 015 417, 3 015 418, 3 015 419, 3 015 420, 3 015 421, 3 015 422, 3 015 423, 3 015 433, 3 015 434 et 3 015 456 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, dont la Ville entend devenir propriétaire;
- 2 - de donner instruction au greffier de publier les avis prévus à l'article 192 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal* et de transmettre par la suite ce dossier au Service des affaires juridiques afin de compléter la procédure d'acquisition et l'inscription au registre foncier.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1156896028

CE15 2135

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver conformément à la procédure prévue à l'article 192 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal*, la description des lots 3 015 349, 3 015 350, 3 015 502, 3 015 505, 3 015 507, 3 015 508, 3 015 510, 3 015 511, 3 015 512, 3 015 514 et 3 015 515 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, dont la Ville entend devenir propriétaire;
- 2- de donner instruction au greffier de publier les avis prévus à l'article 192 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal* et de transmettre par la suite ce dossier au Service des affaires juridiques afin de compléter la procédure d'acquisition et l'inscription au registre foncier.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1156896029

CE15 2136

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver conformément à la procédure prévue à l'article 192 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal*, la description des lots 3 015 370, 3 015 371, 3 015 382, 3 015 386, 3 015 449, 3 015 450, 3 015 460, 3 015 461 et 3 015 627 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, dont la Ville entend devenir propriétaire;
- 2- de donner instruction au greffier de publier les avis prévus à l'article 192 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal* et de transmettre par la suite ce dossier au Service des affaires juridiques afin de compléter la procédure d'acquisition et l'inscription au registre foncier.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1156896030

CE15 2137

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver conformément à la procédure prévue à l'article 192 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal*, la description des lots 2 608 406, 2 608 408, 2 608 409, 2 608 411, 3 015 445 et 3 015 672 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, dont la Ville entend devenir propriétaire;
- 2- de donner instruction au greffier de publier les avis prévus à l'article 192 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal* et de transmettre par la suite ce dossier au Service des affaires juridiques afin de compléter la procédure d'acquisition et l'inscription au registre foncier.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1156896031

CE15 2138

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver conformément à la procédure prévue à l'article 192 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal*, la description des lots 3 015 380, 3 015 385, 3 015 440, 3 015 441, 3 015 442, 3 015 457, 3 015 459 et 3 043 195 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, dont la Ville entend devenir propriétaire;
- 2- de donner instruction au greffier de publier les avis prévus à l'article 192 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal* et de transmettre par la suite ce dossier au Service des affaires juridiques afin de compléter la procédure d'acquisition et l'inscription au registre foncier.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1156896032

CE15 2139

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver conformément à la procédure prévue à l'article 192 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal*, la description des lots 3 015 465, 3 015 467, 3 015 473, 3 015 480, 3 015 499 et 3 015 500 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre–Dame-de-Grâce, dont la Ville entend devenir propriétaire;
- 2- de donner instruction au greffier de publier les avis prévus à l'article 192 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal* et de transmettre par la suite ce dossier au Service des affaires juridiques afin de compléter la procédure d'acquisition et l'inscription au registre foncier.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1156896033

CE15 2140

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver conformément à la procédure prévue à l'article 192 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal*, la description des lots 3 015 383, 3 015 432, 3 015 439, et 3 015 458 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, dont la Ville entend devenir propriétaire;
- 2 - de donner instruction au greffier de publier les avis prévus à l'article 192 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal* et de transmettre par la suite ce dossier au Service des affaires juridiques afin de compléter la procédure d'acquisition et l'inscription au registre foncier.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1156896034

CE15 2141

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver, conformément à la procédure prévue à l'article 192 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal*, la description des lots 3 015 524, 3 015 530 et 3 015 531 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, dont la Ville entend devenir propriétaire;
- 2 - de donner instruction au greffier de publier les avis prévus à l'article 192 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal* et de transmettre par la suite ce dossier au Service des affaires juridiques afin de compléter la procédure d'acquisition et l'inscription au registre foncier.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1156896035

CE15 2142

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 192 000 \$ aux 14 organismes ci-après désignés, pour le montant indiqué en regard de chacun d'eux, dans le cadre du Programme de partenariat, culture et communauté 2015 de l'Entente MCC-Ville 2015-2016 :

<u>ORGANISME</u>	<u>MONTANT</u>
Agence TOPO	17 000 \$
Centre du Cinéma Parallèle inc	15 000 \$
Centre Turbine	15 000 \$
Danse Carpe Diem- Emmanuel Jouthe	15 000 \$
Ensemble Mosaïque	10 000 \$
Espace Libre	15 000 \$
Galerie B-312	13 000 \$
L'Écomusée de la maison du Fier-Monde	15 000 \$
Les Productions Funambules Médias	15 000 \$
Montréal Danse	5 000 \$
Productions Onishka	14 000 \$
Productions Quitte ou Double	13 000 \$
Rencontres internationales du documentaire de Montréal	17 000 \$
Théâtre À l'Envers	13 000 \$
TOTAL	192 000 \$

- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1150015004

CE15 2143

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 93 000 \$, aux trois organismes ci-après désignés, pour l'année 2015-2016, pour le projet et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, dans le cadre l'Entente administrative pour l'accueil et l'Intégration des immigrants conclue entre la Ville de Montréal et le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (Ville-MIDI 2014 - 2016), de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2013 - 2016) et du budget du Service de la diversité sociale et des sports :

<u>ORGANISME</u>	<u>PROJET ET PÉRIODE</u>	<u>MONTANT</u>
Maison d'Haïti	Soutien aux parents, une prévention pour les jeunes/insertion sociale des familles issues de l'immigration - 31 septembre 2015 au 31 août 2016	30 000 \$
Le Conseil des Éducateurs Noirs du Québec inc.	Soutien personnalisé aux familles de jeunes noirs anglophones pour la lutte au décrochage scolaire et social- 26 octobre 2015 au 10 juin 2016	33 000 \$
Rue Action Prévention Jeunesse	Jeux de la rue - Saison hivernale - 01 décembre 2015 au 31 décembre 2016	30 000 \$

- 2 - d'approuver les trois projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1155970001

CE15 2144

Il est

RÉSOLU :

d'adopter le calendrier des assemblées ordinaires du conseil municipal et du conseil d'agglomération pour l'année 2016.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1152904001

CE15 2145

Il est

RÉSOLU :

d'approuver la nomination de madame Nathalie Maillé à titre de représentante de la Ville de Montréal au conseil d'administration de Les Arts et la Ville, jusqu'au 31 décembre 2017.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1156369008

CE15 2146

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser la réception du versement de redevances de 9 163,42 \$, taxes incluses, provenant des Éditions Cardinal, pour la publication « Quartiers disparus - Red Light, Faubourg à m'lasse, Goose Village »;
- 2 - d'autoriser un budget additionnel de revenus et dépenses équivalent et autoriser le Service de la culture à affecter ce montant aux activités du Centre d'histoire de Montréal, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1153673005

CE15 2147

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accepter la contribution financière au montant de 60 048,85 \$ provenant des villes et organismes mentionnés ci-après, pour la réalisation des outils pédagogiques (bulletins et guides) et des frais accessoires, portant sur la prévention incendie;

<u>ORGANISME ET VILLES</u>	<u>MONTANT</u>
Fondation des pompiers du Québec pour les grands brûlés	10 048,85 \$
Blainville	3 000 \$
Boisbriand	5 000 \$
Chibougameau	1 500 \$
Deux-Montagne/Sainte-Marthe-sur-le-Lac	1 500 \$
Dolbeau-Mistassini	1 500 \$
Gatineau	3 000 \$
L'Île-Perrot	1 500 \$
Joliette	1 500 \$
Laval	5 000 \$
Longueuil	1 500 \$
Mercier	1 500 \$
Pincourt	1 500 \$
Québec	10 000 \$
Repentigny	2 000 \$
Rigaud	3 000 \$
Saint-Jean-sur-Richelieu	1 500 \$
Sainte-Thérèse	2 000 \$
Sherbrooke	2 000 \$
Terrebonne	1 500 \$

- 2 - d'autoriser un budget additionnel de dépenses équivalent aux revenus additionnels au montant de 60 048,85 \$;
- 3 - d'imputer ces revenus et dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1152725001

CE15 2148

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un virement budgétaire de 350 000 \$ provenant des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le budget de fonctionnement du Service des communications pour couvrir les dépenses additionnelles en placement médias obligatoires et en services de rédaction pour l'année 2015, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1153292002

CE15 2149

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un virement budgétaire de 692 932,88 \$ vers les arrondissements, pour l'année 2016, afin de leur permettre de se conformer à la « Politique de déneigement » quant aux délais associés à l'activité d'épandage-trottoirs, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1150587004

CE15 2150

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un virement budgétaire de 50 000 \$ en provenance de la Division du développement durable vers l'arrondissement de Saint-Laurent pour la poursuite d'un projet Quartiers 21, dans le cadre des actions du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1155360002

CE15 2151

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le projet de quittance pour la requête introductive d'instance numéro 500-17-069516-113 portant sur des sommes dues à la Ville de Montréal par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) en application de la convention entre le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et la Ville de Montréal concernant les activités d'Emploi-Québec, de recouvrement et de révision.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1153224001

CE15 2152

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de déposer auprès de la Cour suprême du Canada une demande d'autorisation de pourvoi en appel de l'arrêt du 5 octobre 2015 de la Cour d'appel dans le dossier Nousla Dorval et al. c. Ville de Montréal et Edens Kenol.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1156976005

CE15 2153

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser la création d'un poste temporaire de coordonnateur aux réfugiés et de nommer M. Michel Dorais à ce poste, pour une durée maximale de trois mois rétroactivement au 19 novembre 2015, selon les conditions prévues au contrat de travail à durée déterminée;
- 2- d'autoriser le directeur général à signer pour et au nom de la Ville, le contrat de travail à cet effet;
- 3- d'autoriser un virement budgétaire de 47 600 \$ pour l'année 2015 et de 62 400 \$ pour l'année 2016 en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration générale vers la Direction générale conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1156736002

Levée de la séance à 8 h 22

70.001

Les résolutions CE15 2123 à CE15 2153 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Pierre Desrochers
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville